

1 La prise de parole, questions liminaires

Avant toute prise de parole sur un sujet donné, qu'il y ait sollicitation extérieure ou volonté personnelle de participer à une diffusion de connaissances, au débat public, l'agent INRAE doit prendre le temps de se poser 2 questions liminaires.

- Est-il opportun que je prenne la parole sur un sujet donné ?
- Si je m'exprime, à quel titre et sur quel domaine suis-je légitime pour le faire ?

Un temps de recul est nécessaire pour qualifier la nature de l'expression, évaluer si cette prise de parole sera fondée sur des connaissances établies et des données vérifiées, ou bien si elle consistera essentiellement à émettre un avis ou une opinion.

 Fiche N° 5 Glossaire, notions et définitions

Est-il opportun que je prenne la parole sur un sujet donné ?

Suis-je légitime sur le sujet ?

- En théorie, grâce à ma formation (diplômes, qualifications, spécialité...).
- En pratique, par mon parcours (publications, travaux, expertises).

Suis-je l'interlocuteur le plus pertinent ?

- Au regard de mon positionnement sur le sujet par rapport à celui d'autres membres de la communauté scientifique.
- Quelle plus-value peut apporter mon intervention ?

Suis-je prêt à prendre la parole ?

- Je suis en mesure de situer ma contribution dans le contexte passé et actuel (discordant, dominant, anecdotique).
- J'évalue positivement le bénéfice/risque attendu.
- Je me sens en capacité de gérer l'exercice (sang-froid, assurance, répartie, argumentaire, choix sémantique, maîtrise du format proposé) ou de solliciter un accompagnement pour le préparer.

À quel titre suis-je légitime pour prendre la parole ?

Je suis spécialiste* d'un sujet : ma formation, mes publications, mon parcours sont étroitement liés au sujet abordé. Je peux revendiquer mon titre (directeur de recherche, ingénieur...) et ma qualité d'agent INRAE.

Exemples

- Je suis chercheuse en nutrition humaine à INRAE et je suis amenée à m'exprimer sur l'effet bénéfique d'une vitamine sur la santé : **je peux me présenter comme agent INRAE.**
- Je suis ingénieur sur une plateforme d'analyse à INRAE et je m'exprime sur la sensibilité des méthodes permettant de doser les résidus de pesticides dans l'eau : **je peux me présenter comme agent INRAE.**
- Je suis chercheuse en épidémiologie végétale à INRAE et je m'exprime sur les dynamiques d'émergence d'une nouvelle espèce de pathogène des plantes en lien avec le réchauffement climatique : **je peux me présenter comme agent INRAE.**
- Je suis chercheur en économie, spécialiste des politiques publiques à INRAE et je m'exprime sur les effets attendus d'une taxe : **je peux me présenter comme agent INRAE.**

* **Spécialiste :** se définit par opposition au généraliste, dont il diffère par ses connaissances théoriques approfondies dans un domaine spécifique, disciplinaire ou thématique. Attention, le spécialiste n'est pas forcément un expert.

Je suis experte ou expert* d'un sujet et contribue à ce titre à des instances d'organismes de référence nationaux ou internationaux (Anses, OMS, FAO, agences européennes...). Ma prise de parole sur ce sujet peut être associée à mon titre et à ma qualité d'agent INRAE et éventuellement à ma qualité de membre de ces instances.

Exemples

- Je suis chercheur en toxicologie alimentaire à INRAE et expert auprès de l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), **je peux me présenter comme agent INRAE** sur la question de l'effet sur la santé de composants présents dans les emballages alimentaires.
- Je suis chercheuse en bioclimatologie et membre du Haut Conseil pour le climat, **je peux me présenter comme agent INRAE** si je suis interrogée sur les effets du réchauffement climatique sur les écosystèmes.

Je souhaite m'exprimer sur un sujet en lien avec ma discipline au sens large mais sans lien avec mon sujet/objet de recherche :

je peux revendiquer mes fonctions de référent nommé ou désigné, au sein d'une instance (société savante, association, conseil scientifique d'entités publiques et privées, comité éditorial d'une revue), je peux indiquer ce qui dans mon parcours est relatif au sujet traité, sans me prévaloir de mon appartenance à INRAE pour légitimer mon intervention.

Exemples

- Je suis chercheur en épidémiologie végétale à INRAE et membre d'une société savante traitant des sujets d'épidémiologie au sens large. Je suis interrogé sur un sujet en lien avec l'épidémiologie humaine, **je me présente comme membre de la société savante.**
- Je suis chercheuse en écologie forestière à INRAE, et membre du conseil scientifique d'une association d'aménagement du territoire, je suis interrogée sur un projet d'urbanisme, **je me présente comme membre du conseil scientifique de l'association.**

Je parle d'un sujet qui n'est lié ni à mes thématiques de recherche, ni à ma discipline, ni à mon activité professionnelle : aucune mention d'INRAE car je m'exprime à titre de citoyen engagé et/ou de militant. Ceci est vrai même si le sujet concerné est par ailleurs travaillé par d'autres collègues au sein de l'institut, ce qui ne me confère aucune légitimité particulière.

Exemples

- Je suis chercheuse en microbiologie des sols à INRAE et je m'exprime sur des questions en lien avec le bien-être animal : **je ne revendique pas ma qualité d'agent INRAE.**
- Je travaille à INRAE et je souhaite m'exprimer sur un sujet qui n'est pas en lien avec mon activité professionnelle (ex. : signer une pétition contre une fermeture de classe dans ma commune...) : **je ne revendique pas ma qualité d'agent INRAE.**

* **Expert :** dispose de connaissances théoriques et pratiques acquises par l'expérience et reconnues auprès de diverses instances, qui lui permettent de mobiliser ses savoirs dans le cadre de situations concrètes et notamment de réaliser/contribuer à des expertises.



Toute démarche d'expression publique préparée et analysée selon ces critères pourra être discutée, si besoin, avec le responsable communication du centre et/ou le service Médias et opinion pour un bon accompagnement.

Après s'être posé ces questions liminaires, 5 fiches pratiques et 1 infographie rassemblent des conseils et points de vigilance pour se préparer à une expression publique.



- Fiche ② La prise de parole : timing et points de vigilance
- Fiche ③ La prise de parole : 4 types de demandeurs
- Fiche ④ Communication scientifique directe et nouveaux médias
- Fiche ⑤ Glossaire, notions et définitions
- Fiche ⑥ Boîte à outils